

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DE NANTES  
ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

---

*1895*  
TOME TRENTE-TROISIÈME

ANNÉE 1895



NANTES

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

---

1895

# LISTE DES MEMBRES

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

---

### BUREAU

|                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| MM. HENRI LE MEIGNEN, O. A. ¶  | Président.                         |
| RÉNÉ BLANCHARD,                | { Vice-présidents.                 |
| LÉON MAITRE, O. I. ¶           |                                    |
| le baron CHRISTIAN DE WISMES   | { Secrétaires généraux.            |
| le vicomte EMILE DE KERVENOAËL |                                    |
| JOSEPH SENOT DE LA LONDE       | { Secrétaires du Comité.           |
| ALCIDE DORTEL, O. I. ¶         |                                    |
| CHARLES RIARDANT,              | Trésorier.                         |
| RAYMOND POUVREAU,              | Trésorier-adjoint.                 |
| HENRI LA PEYRADE               | { Bibliothécaires-<br>archivistes. |
| le baron GAËTAN DE WISMES      |                                    |

---

devaient le lendemain de Noël chacun une soule et treize billards, sorte de bâtons recourbés dont on se servait pour jouer à la soule ; — ceux qui s'épousaient, au contraire, de Noël à la Pentecôte étaient tenus le lundi de la Pentecôte, les hommes de fournir des éteufs ou balles de jeu de paume et leurs femmes de chanter une chanson de réjouissance ; le tout sous peine de 60 sols d'amende pour chaque défaillant<sup>1</sup>.

Le domaine proche de la Bretesche se composait en 1679 ; « du manoir noble de la Bretesche en Maisdon avec ses bois de haulte fustaye, son estang, ses vignes, garenne et prairies ; » — des landes des D'ugeries et de la Justice et d'un ancien moulin — du « manoir noble de la Cour de Maisdon sis au bourg dudit Maisdon, avec estang, bois, vignes et prés ; » — du « manoir noble de la Salle en grande partie démoly et sis au bourg de Châteauthébaud, avec jardins et vignes. »

Aux derniers siècles le manoir de la Bretesche n'avait plus d'importance, les Jousseauve marquis de la Bretesche habitant presque constamment leur beau château du Couboureau en Torfou, demeuré la résidence de leurs descendants.

### BRIORD (CHATELLENIE)

Séris de Rezay, vidame de Rezay et du Pallet, possédait dès 1225 la seigneurie de Briord en la paroisse de Port-Saint-Père<sup>2</sup>. L'un de ses successeurs fut en 1341 Sévestre de Rezay qui rendit aveu au seigneur des Huguetières pour partie de sa terre de Briord en 1390. Puis vinrent Aimery de Rezay, seigneur de Briord en 1412 et Martin de Rezay qui obtint en 1437 l'érection de Briord en haute justice avec gibet à trois poteaux<sup>3</sup>.

Mais ce Martin de Rezay vendit vers 1444 la seigneurie de Briord à Jean Labbé seigneur de la Rochefordière chambellan du duc François 1<sup>er</sup>. A la prière de Jean Labbé ce prince donna

<sup>1</sup> Déclarations de la Bretesche en 1675 et 1679.

<sup>2</sup> Commune du canton du Pellerin, arrondissement de Paimbœuf.

<sup>3</sup> Archives de la Loire-Inférieure, E. 352 et 353 — *Dict. des terres du comté nantais*.

de nouvelles lettres patentes. le 20 juillet 1445, confirmant l'érection en haute justice de la terre de Briord « en ce qui relève de la seigneurie de Loyaux » membre du domaine ducal<sup>1</sup>.

Une vingtaine d'années plus tard, Briord appartenait à Jeanne Mauffras, peut-être veuve de Jean Labbé ; cette dame en mourant au mois de février 1468, légua sa seigneurie au célèbre trésorier de Bretagne Pierre Landais qui en fournit le minu au duc en 1478.

Après la mort tragique de Landais, sa veuve Jeanne de Moussy conserva la jouissance de Briord qui passa après elle à sa fille François Landais femme d'Arthur Lespervier.

De ce dernier mariage sortit François Lespervier, seigneur de Briord, mari d'Anne Gouyon de Matignon ; celui-ci devenu veuf revêtit l'habit de saint Dominique. Sa fille Bonaventure Lespervier épousa François de la Noue, seigneur dudit lieu, décédé avant 1537 ; cette dame, mère de l'illustre La Noue Bras-de-fer<sup>2</sup> rendit aveu pour Briord en 1553, mais elle ne conserva pas cette châtelainie qu'elle vendit à Jean des Rouxières qui s'empressa d'en faire hommage au roi en 1567<sup>3</sup>.

Ce Jean des Rouxières, sieur de l'Aubinière, s'unit à Bonaventure Louer décédée vers 1575 ; il maria sa fille Suzanne des Rouxières en 1585 avec Samuel de l'Espinay, fils du seigneur du Chaffault et lui donna en dot la terre seigneuriale de Briord ; les deux époux en rendirent aveu en 1598 et en firent hommage au roi l'année suivante<sup>4</sup>.

Le fils des précédents, autre Samuel de l'Espinay, chevalier de l'Ordre du roi et seigneur de Briord, contracta deux alliances : il épousa en 1625 Antoinette Jousseaume, fille du seigneur du Couboureau, puis en 1646 François de la Touche, fille du seigneur de la Chalonnrière ; celle-ci devint veuve de lui en 1657 et se remaria avec Louis Renaud, seigneur de la Barre-Saint-Juisac<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Arch. de la Loire-Infér.* E. 352, 353. — *Dict. des terres du comté nantais.*

<sup>2</sup> *Généalogie de la maison de la Noue.*

<sup>3</sup> *Archives de la Loire-Inférieure*, B. 1408 et E. 352.

<sup>4</sup> *Ibidem*, E. 352 et 377.

<sup>5</sup> *Ibidem*, E. 352 et 826.

Charles de l'Espinay, fils unique de Samuel et de sa première femme, lui succéda comme seigneur de Briord et s'unit en 1658 à Anne Gefflot, fille du seigneur des Alleux. La même année il fit hommage au roi pour ses seigneuries de Briord et du Chaffault ; il était mort en 1673, époque à laquelle sa veuve Anne Gefflot fit hommage à son tour.

Joseph de l'Espinay, issu en 1665 du précédent mariage et seigneur de Briord, épousa Jeanne Milsent, fille du doyen des conseillers au présidial de Nantes. Il en eut une fille, Françoise de l'Espinay qui s'unit vers 1725 à Jean Charette, seigneur de la Botinière. En faveur de ceux-ci Joseph de l'Espinay se démit de sa terre seigneuriale de Briord, ce qui ne l'empêcha pas d'être enfermé par lettre de cachet au château Trompette à Bordeaux<sup>1</sup>.

Jean Charette, seigneur de Briord, mourut le 19 février 1754 : sa veuve Françoise de l'Espinay lui survécut jusqu'au 12 janvier 1773. Leur fils Joseph Charette, seigneur de Briord après eux, s'était marié dès 1747 avec Michelle Portier de Lantimo, fille d'un négociant nantais, mais cette dame mourut en 1751. Joseph Charette rendit en 1789 un dernier aveu de sa châtellenie de Briord ; il vivait toutefois encore en 1792<sup>2</sup>.

La châtellenie de Briord relevait en partie de celle des Huguetières, à devoir de 12 deniers de rente annuelle, et en partie de la vicomté de Loyaux membre du domaine ducal puis royal.

En 1572 la haute justice de Briord s'étendait déjà en neuf paroisses : Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne, Saint-Mars-de-Coutais, Cheix, Vue, Rouans, Le Pellerin, Saint-Léger et Bouaye<sup>3</sup>. Plus tard elle embrassa une partie de Saint-Hilaire-de-Chaléons par suite de l'adjonction de la seigneurie de Chappes.

En 1783, en effet, la châtellenie de Briord se composait de trois seigneuries ayant à l'origine chacune sa haute justice : Briord, les Huguetières en Port-Saint-Pierre et Chappes en Saint-Hilaire-de-Chaléons : ces deux dernières avaient été

<sup>1</sup> *Archives de la Loire-Inférieure*, E, 351 et 826.

<sup>2</sup> *Généalogie de la maison de Charette*.

<sup>3</sup> *Archives de la Loire-Inférieure*, V° Port-Saint-Père.

vendues à Joseph Charette par le baron de Retz en 1782 ; trois autres fiefs en Port-Saint-Père : le Plessix-Grimaud, la Bonhommerie et Carné se trouvaient aussi à cette époque annexés à Briord ; mais ce n'étaient que des moyennes justices. Le seigneur de Briord jouissait des prééminences de l'église de Port-Saint-Père où il avait ses armoiries, son banc et son enfeu dans le chancel du côté de l'évangile.

La haute justice de Briord s'exerçait tous les quinze jours au bourg de Port-Saint-Père et près de son auditoire apparaissaient les ceps et collier pour punir les malfaiteurs ; plus loin dans la campagne s'élevaient des fourches patibulaires à trois piliers. Au sire de Briord appartenait le privilège d'avoir trois sergents francs, un à Port-Saint-Père, l'autre à Sainte-Pazanne et le troisième à Brains<sup>1</sup>.

Le manoir de Briord rebâti peu d'années avant la Révolution par Joseph Charette était « cernoyé de douves et fossez, » accompagné d'une chapelle et d'un colombier et protégé par un bois de décoration ; cinq grandes avenues d'arbres rayonnaient autour.

Le domaine se composait, en outre, des cinq métairies de la Bojeterie, la Dousseterie, la Pallière, la Berthelotière et la Moinerie ; — des trois étangs de la Porte, du Milieu et des Landes, avec leurs moulins ; — de pêcheries sur l'Achenau depuis Briord jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le lac de Grand-lieu, etc<sup>2</sup>.

#### CAMPZILLON (BARONNIE)

La seigneurie de Campzillon en la paroisse de Mesquer<sup>3</sup>, appelée à l'origine la Roche-en-Mesquer, était au XIV<sup>e</sup> siècle et depuis les temps les plus reculés un membre de la baronnie de la Roche-Bernard. Elle appartient donc d'abord comme cette grande seigneurie, aux sires de la Roche, de Lohéac, de Montfort et de Laval.

Guy XIII, comte de Laval et baron de la Roche-Bernard,

<sup>1</sup> Déclarations de Briord en 1678 et 1783.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> Commune du canton de Guérande, arrondissement de Saint-Nazaire.